

# LA CHABRIOLE

N° 32



F.J.E.P. Saint-MICHEL  
Saint-MAURICE  
PRINTEMPS 90



# EDITO

## UN PREMIER MAI QUI PREND DE LA HAUTEUR ...

La formule d'un 1er Mai sportif mise en place en 89 avait été bien appréciée. C'est pourquoi l'A.G. du 3/02 a décidé de la reconduire, si possible en l'améliorant.

Vous avez donc droit cette année à un week-end prolongé et dynamique alliant la tête et les jambes : Expo "Hymnes à l'HIMALAYA", expo-vente de BANDES DESSINEES (adulte-enfant), courses de VELO et VTT, Escalade, Randonnée et Pétanque

(voir programme précis dans les pages qui suivent).

Alors, un bon conseil, enfilez les baskets et entraînez-vous. Il vous reste encore quelques jours pour retrouver la forme avant ce fameux week-end !

A très bientôt !

Le comité.

# FIDELITE

De nombreux lecteurs apportent régulièrement leur aide financière à la Chabriole.

Cette aide, loin d'être négligeable, est précieuse pour le financement du journal dont le coût ne va pas en diminuant.

Que tous ces lecteurs soient remerciés pour leur générosité.

## UNE PREMIERE A ST MICHEL

*De mémoire St Michelloise, c'est la première fois qu'une conseillère municipale en exercice met au monde un bébé.*

*La chose est suffisamment rare pour être signalée sur la Chabriole.*

*Meilleurs voeux de santé à Pauline et bon rétablissement à Mireille.*

---

## Sonne, sonne, cloche du hameau....

Nous avons lancé un appel, à l'automne, pour électrifier la cloche de l'Eglise de St Michel.

La condition nécessaire pour cette réalisation était le succès de la souscription. Nous vous donnons le bilan de cette souscription : une cinquantaine de personnes ont apporté leur obole, pour un montant total de 7210F, ce qui prouve l'intérêt que portent les habitants pour cette opération.

Que tous ces donateurs soient ici remerciés de leur générosité

Depuis décembre, nous apprécions tous d'entendre le tintement de la cloche, 3 fois par jour, et c'est une grande satisfaction.

Encore merci à tous.

Le Comité.

U. N. R. P. A.

ST MICHEL

-

ST MAURICE



**LOTO :**

A eu lieu le dimanche 21/01 avec beaucoup de participants. De nombreux lots offerts, merci à tous les donateurs. Nous lançons un appel aux bonnes volontés pour nous seconder lors de nos rencontres ou réunions.

**TIRAGE DES ROIS :**

Très beau temps ce mercredi 7/02 mais aussi seulement 52 personnes étaient présentes.

**LES SPECTACLES TRABUCCO :**

Ce dimanche 18 Mars, une trentaine de personnes ont assisté au spectacle "La belle Epoque" au Théâtre "Le Rhône", à Bourg les Valence. Merveilleux tour du monde en musique.

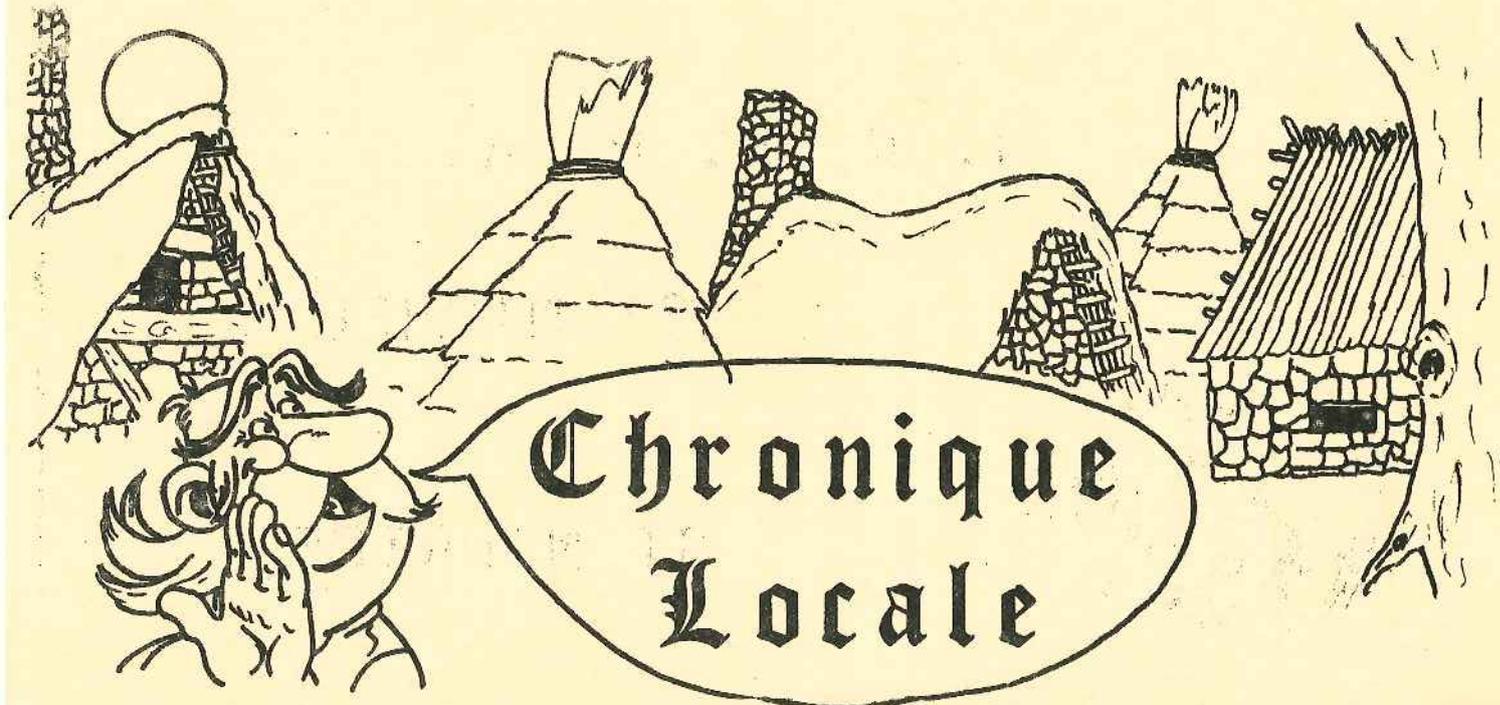
**REPAS ANNUEL :**

Aura lieu le Mercredi 9 Mai à la salle du Foyer. Une participation de 25francs est demandée. Nous vous attendons à 12h pour l'apéritif offert par le club.

**VOYAGE DE PRINTEMPS :**

Fixé au Mercredi 30 Mai. Nous prendrons la direction du Barrage de Serre Ponson avec repas à Savines le Lac. Les inscriptions sont reçues chez Mme Léoncie ROBERT et Mme Alice CHAPUS.

Albert Chambonnet et le Bureau.



## ANCIENS COMBATTANTS

Lors de la parution de la dernière Chabriole, Alfred DELARBRE ne nous avait pas encore quitté. C'est pourquoi je veux dire à nos lecteurs combien ce départ est encore ressenti comme un vide.

Allocution prononcée lors de l'ensevelissement d'Alfred DELARBRE  
le Samedi 13 Janvier 1990

"Nous voulons rendre un dernier hommage à notre Président honoraire Alfred DELARBRE qui, pendant des années a eu la responsabilité de notre section. Là, comme dans tout travail qu'il réalisait, il le fit avec soin, conscience et dévouement.

Avec le départ de notre doyen, c'est le siècle passé qui s'en va, et avec lui le dernier survivant de notre commune de la première guerre mondiale.

Lui aussi, en pleine jeunesse, appelé en Avril 17 pour servir la patrie, il se retrouve en Belgique comme sapeur du 7ème régiment du Génie. Puis ce fut le Rhin, puis l'Armistice de 1918. Mais il ne fut pas démobilisé pour autant. Il prit part à la campagne du Maroc de septembre 19 à mars 1920.

Comme pour tant d'autres, le retour au foyer ne devait pas être de longue durée. Appelé le 2 septembre 1939, il rejoint les Armées, d'où après plusieurs affectations dans le sud, il est libéré le 6 juillet 1940 du dépôt de Cavalerie d'Orange.

Son retour à ST MICHEL lui permit de reprendre sa profession et d'accomplir tellement de travaux pour rendre service, exerçant à la fois plusieurs métiers (j'en ai compté une bonne douzaine).

Qu'il me soit permis à titre personnel de dire que dès notre arrivée au pays, il y a 43 ans, notre implantation a été facilitée grâce à la sympathie, au désintéressement et à l'amitié de Mr et Mme DELARBRE, car ALFRED était l'ami de "Tous".

Robert DELCOURT.

## ANCIENS COMBATTANTS A L'ACTION

Dans un numéro précédent de la Chabriole, j'avais eu l'occasion d'insister sur la nécessité de ne pas rester inerte en tant qu'ancien combattant, comme si nous étions relégués dans un musée de l'Armée, ou si nous pouvions nous contenter de figurer sur une étagère de chambre d'enfant au milieu des soldats de plomb. Le combat continue, sous une autre forme, en dehors de toute polémique d'ordre politique ou religieux, comme cela nous est demandé par l'Union Fédérale. Faut-il pour autant nous taire ? Tant de sujets et de conflits ne peuvent nous laisser indifférents face à ce que nous avons connu et souffert.

Un slogan maintes fois prononcé "Plus jamais ça" a souvent voulu laisser entendre que c'était la dernière fois. Nous l'avons appris à l'école entre les deux guerres à l'aide du "Lavisse", le livre de l'historien du même nom. Mais combien de fois cet espoir a été déçu et cette expression tombée en désuétude ?

Car si les combattants comme les populations civiles ont toujours été les victimes, il n'en demeure pas moins que tous les citoyens de tous les pays ont leur part de responsabilité. Que faire alors, sinon exprimer notre indignation devant les souffrances qu'engendre la guerre de nos jours comme de tous temps ; le faire sans intention partisane, mais avec sincérité. Un changement de comportement de tous les jours pourrait déjà bien améliorer les choses et faire régner un sentiment de paix.

Ah ! si nous pouvions déjà modifier notre vocabulaire et tout ce qui en nous attise les discordes. Partout où les hommes s'affrontent, même avec les bonnes intentions, on se "bat contre", on "dispute un match". On l'a vu dans certains stades, et de quelle manière. Nos académiciens n'auraient-ils pas pu léguer au sport un glossaire plus pacifique ?

On ne parle que de combats, même en utilisant des animaux qui ne semblent pas avoir été créés pour ce rôle : combats de coqs dans le Nord, combats de molosses ailleurs, combats de chameaux dans le désert, mise à mort de taureaux paisibles dans le Midi, mais rendus hargneux par la voix et la main des hommes. On se croirait à l'époque des gladiateurs.

Non ! Devant tout cela les Anciens Combattants ne peuvent pas rester insensibles.

Prêcher la paix, c'est bien ; la vivre c'est encore mieux.

Robert DELCOURT.

# AMICALE LAÏQUE

## de

# ST MICHEL

Lors de la réunion du 5/02/90, nous avons procédé au renouvellement du bureau qui n'avait pas été repris depuis le 20/02/57.

Sa nouvelle Présidente est **Chantal AMBRUS**  
Sa secrétaire : **Geneviève PALIX**  
Sa trésorière : **Bernadette BRUN**

Notre objectif étant la gestion de la cantine en premier lieu. Dans un autre temps, l'Amicale organisera des activités diverses, telles que : **BRADERIE au 1er MAI**. A cette braderie nous vendrons très peu cher tout ce que nous aurons récolté ou fabriqué. L'argent servira à envoyer nos enfants en classes découvertes et à l'achat de matériel.

Nous voulons montrer qu'il y a une école à St Michel, et bien vivante, qui suit l'évolution de la vie moderne. Ce qui apporte un grand "plus" à nos enfants, pour maintenant et pour leur avenir.

Nous voulons mettre toutes les chances de leur côté.

Le Bureau de l'Amicale.

# ETAT CIVIL

## ST MICHEL DE CHABRILLANOUX

### NAISSANCES

LECAS Baptiste 9 Mars 1989  
COLOMBAT Rémi ANASTHASE 19 Septembre 1989

### DECES

PIERRARD France Lucien Georges 3 Mars 1989

### TRANSCRIPTIONS DE DECES

VIALLE Marie Anna 12 Janvier 1989  
CHABAL Olivier René Louis 12 Janvier 1989  
MOINS Marie Fanny Vve Mariac 19 Janvier 1989  
DREVET Maria Magdeleine Vve Boussit 6 Mai 1989

## ST MAURICE

### MARIAGE

BERAUD Denis raoul et BALAY Catherine le 12 Août 1989

### DECES

VIALLET Abel Le 18 Mars 1989  
PIZETTE Paul Léon Frédéric Le 28 Mars 1989  
ESCLEINES Arsene Le 6 Octobre 1989  
BLANC Etienne le 8 Novembre 1989  
BICHEL René Paul le 20 Décembre 1989

### NAISSANCES

BERAUD Emie Julia le 20 Mai 1989

#### NAISSANCES AU FJEP

PIZETTE	Floriane née le	21/08/89
PONTON	Anthony né le	30/01/90
PIZETTE	Fannie née le	2/03/90
PEROCHON	Pauline née le	2/03/90

**BRAVO !**

# Le chemin des écoliers

Depuis la Chabriole de décembre, que d'évènements dans notre classe.

Le spectacle de Noël a eu lieu et pour cette "première", les parents et les enfants ne se débrouillèrent pas mal du tout. N'avons pas peur des mots : ce fut vraiment une réussite !

Après Noël, une épidémie de grippe décima la classe. Un seul élève résista jusqu'au bout : "Ludo, tu es le champion".

Mardi Gras fut fêté dignement. Les enfants déguisés envahirent le village et invitèrent ses habitants à venir manger les crêpes à l'école. L'invitation fut un succès. Le village, les parents, les enfants attaquèrent vaillamment la pile de crêpes (120) préparées par Fanny, Ju et Evelyne, et d'autres friandises que certains avaient apportées. C'était une bonne occasion de faire connaître les enfants (habitant tous à l'extérieur du village) aux gens du village. Merci pour votre participation.

Tous les lundis, pendant 8 semaines, nous sommes allés à la piscine. La plupart des enfants ont fait de grands progrès et quelques-uns ont ramené un petit rhume.

Mais le moment le plus fort de ce trimestre a été la classe découverte qui s'est déroulée à St Romain de Lerps, du 19 au 24 Mars. On ne dira jamais assez le bien que peut faire aux enfants ce genre de classe. L'école, c'est apprendre à lire, écrire, compter, mais c'est aussi apprendre à s'adapter, à réussir, à donner le meilleur de soi-même dans des situations nouvelles. Nos petites classes rurales sont un peu "chouchoutées", "surprotégées". Ils ont le même maître pendant des années et ont toutes les chances d'être paniqués et de perdre leurs moyens en arrivant dans des CES plus grands et des lycées-usines. C'est pourquoi il faut absolument partir. Ce départ et la séparation se passèrent très bien car nous avons fait des choses passionnantes (poney, escalade, tir à l'arc, argile, etc...). Il y avait énormément d'activités et les enfants n'étaient jamais livrés à eux-mêmes ce qui leur évitait d'avoir un léger cafard. Nous avons eu la chance d'avoir un encadrement très efficace et très bienveillant à l'égard des enfants.

Les enfants sont revenus enchantés, heureux et des souvenirs plein la tête.

Ils préparent un album sur la classe découverte et une Braderie pour le 1er Mai. Il nous faut des sous pour partir.

Nous ferons également la soupe pour les randonneurs, ce qui a donné lieu à d'intéressants calculs :

Ex : Pour une soupe de 4 litres, nous mettons :

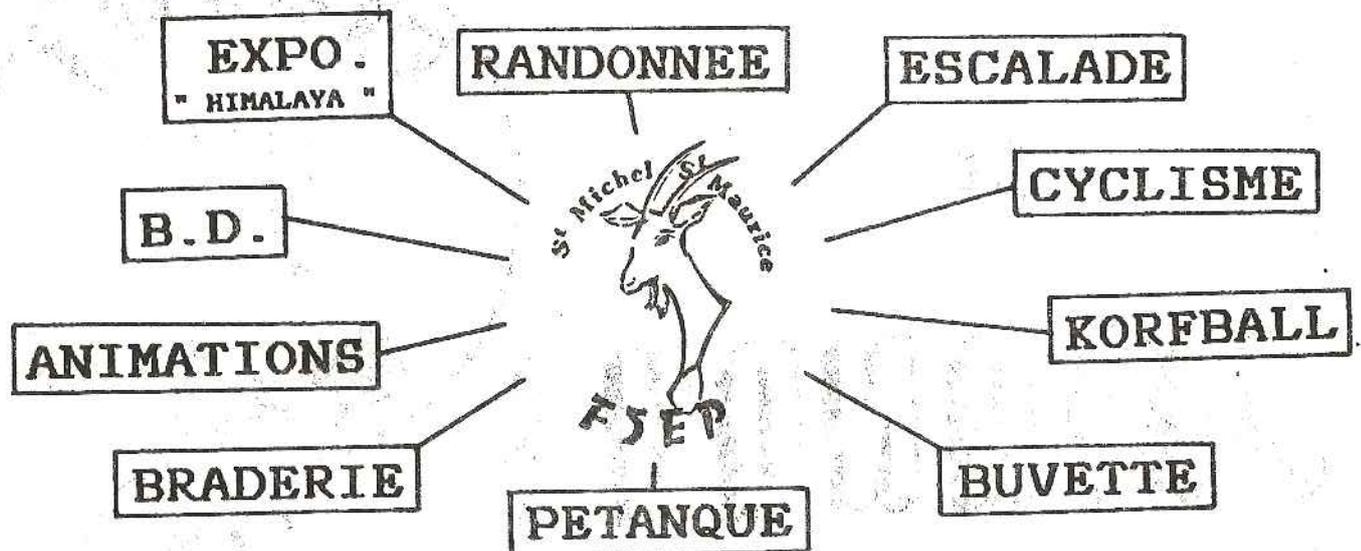
- \* 1600g de pommes de terre
- \* 415g de poireaux
- \* 500g de carottes
- \* 50g de sel.

Et pour une soupe de 100 litres ????

Je vous laisse chercher. A Bientôt !

AGNES.

28 . 29 . 30 AVRIL 1er MAI



SAMEDI 28 AVRIL : (15h) COURSE CYCLISTE (Route et VTT)  
Contre la montre LES OLLIERES - ST MICHEL  
Course ouverte aux non-licenciés FFC. (Avoir  
+ de 15 ans et se présenter avant 14h au départ  
avec un certificat médical). 1er départ à 15h.

DU SAMEDI 28 AU MARDI 1er MAI :

\* EXPO - VENTE DE B.D.

\* Initiation à l'ESCALADE dans le village.

MARDI 1er MAI : JOURNEE DE LA RANDONNEE

\* EXPO "HYMNE A L'HIMALAYA"

Panneaux, livres, matériel, vidéos,...

\* EXPO du Comité Départemental  
de la Randonnée Ardèche.

\* ANIMATIONS : RANDONNEES (Boucles autour de  
St Michel) avec initiation au balisage, à  
l'orientation, ...

Arrivée à St Michel, des randonneurs partis de  
Vernoux, Chalencon, Dunières, St Sauveur, Les  
Ollières, ... Soupe gratuite à partir de 12h

\* Démonstration de KORFBALL à 14h.

\* CONCOURS DE PETANQUE (Doublette) 14h.

400F + les mises. Complémentaire 200F + mises

\* BRADERIE de l'Amicale Laïque de St Michel.

RENSEIGNEMENTS : 75.66.24.87 / 75.66.24.84 / 75.66.31.99

# CONCOURS

DE

# PETANQUE



en doublette

400F + Mises

Complémentaire : 200F + mises



- \* EXPO - VENTE de B.D.
- \* JOURNEE DE LA RANDONNEE :
  - Rassemblement de randonneurs
  - Expo "HIMALAYA"
  - Expo "Randonnée en Ardèche"
  - Animations de Plein -Air
- \* Démonstration de KORFBALL (à 14h)
- \* BRADERIE de l'Amicale Laïque de St Michel

BUFFET

BUVETTE

**2ème GRAND PRIX  
CYCLISTE de la  
CHABRIOLE**

**CONTRE LA MONTRE  
LES OLLIERES - ST MICHEL**

**SAMEDI**

**28**

**AVRIL**



1er départ 15h.

Course ouverte aux non-licenciés FFC  
(Avoir + de 15 ans et se présenter avant  
14h au départ (LES OLLIERES, Place de  
l'Eglise) avec un certificat médical).

Course pour VTT sur circuit parallèle.  
Même horaire - Même départ

**AVEC LE SOUTIEN DE :**

*Vins en gros - Boissons gazeuses*

**Les Fils de Louis SÉRILLON**

Membre fondé en 1907

SAES au capital de 117 000 F

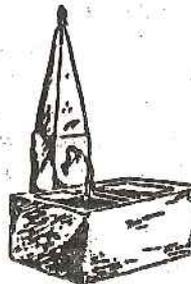
Siège social : 07240 CHALENCON-VILLE

tel 75 63 10 06



AGENCE DE VALENCE  
ZONE INDUSTRIELLE - B.P. 17  
07250 LE POUZIN  
TÉLÉPHONE : 75.63.83.00 - TÉLÉCOPIEUR : 75.63.87.00

COMMUNE  
DE  
SAINT-MICHEL  
DE  
CHABRIOLANOUX  
(ARDECHE)



**Auberge de la Vallée**



**LES OLLIERES EN ARDECHE**

Auberge de la Vallée  
Hôtel-Restaurant\*\*  
07360 LES OLLIERES-SUR-EYRIEUX  
Tél : 75.66.20.32

M. et Mme SERRE, propriétaires  
Hubert SERRE, chef de cuisine  
*Reservation conseillée*

## ALEXANDRA LA PASSION

On ne voyage pas à travers les plus hautes montagnes du globe (même en images !) sans évoquer la figure exceptionnelle d'**ALEXANDRA DAVID - NEEL** (1868-1969), orientaliste et exploratrice qui fut la première femme occidentale à contempler la cité interdite de **LHASSA**, capitale du **TIBET**.

A une époque où ses contemporaines sont encore, dans leur immense majorité, reléguées au rôle d'épouses soumises, elle rencontre le **DALAI-LAMA**, dieu vivant et chef spirituel pour les millions de fidèles bouddhistes. Dès ce moment, elle ne rêve que de conquérir **LHASSA**, ville interdite par l'envahisseur chinois et dont le chef vit en exil.

Animée d'un courage indomptable, après avoir essuyé de cuisants échecs par les voies administratives et hiérarchiques, elle foule enfin le sol sacré de la **ROME** tibétaine, au terme d'une randonnée épuisante de plusieurs mois dans les solitudes glacées de l'**HIMALAYA**. Cet exploit historique, elle le réalise sous les traits d'une humble paysanne tibétaine, accompagnée d'un moine-lama, au nez et à la barbe des autorités chinoises.

Accompagnons-la quelques instants dans son périple retracé sur cette carte et prenons-nous à rêver de ce "Pays des Neiges" qu'elle décrit avec tant de passion dans ses livres :

*"Ce fut en juin 1912, après un long séjour parmi les Thibétains de l'Himalaya, que je jetai un premier coup d'oeil sur le Thibet proprement dit. La lente montée vers les cols fut un enchantement, puis, soudain, m'apparut l'immensité formidable des plateaux thibétains limités au lointain par une sorte de mirage estompé montrant un chaos de cimes mauves et oranges ciffées de chapeaux neigeux. Quelle vision inoubliable ! Elle devait me retenir, pour toujours, sous son charme. ..."*

*"... Enfin, après quatre mois de marche, d'aventures et d'observation dont je n'ai pu raconter ici qu'une infime partie, je me mis en route, un matin, à l'aurore, pour effectuer ma dernière étape vers Lhassa. Le soleil levant fit apparaître devant nous, encore lointain et pourtant s'affirmant déjà majestueux et dominateur, le grand palais du pontife lamaïste. ... Nous marchions rapidement, le **POTALA** (le palais) grandissait à vue d'oeil. L'on distinguait nettement, à présent, les lignes élégantes de ses nombreux toits dorés dont les angles aigus, accrochant la lumière, lançaient des éclairs. **Lha gyalo** (exclamation d'allégresse en tibétain), les dieux ont triomphé ! Nous sommes à **LHASSA** !"*

Ces extraits, vous pourrez les retrouver dans le récit passionnant qu'Alexandra fit de son exploit sous le titre : "Les voyages d'une parisienne à Lhassa" et bien d'autres ouvrages également intéressants qu'elle consacra au bouddhisme lamaïste. Elle se retira à Digne dans les 30 dernières années de sa vie pour y rédiger ses mémoires dans l'abondante production qu'on lui connaît et s'éteignit à l'âge de 101 ans dans sa maison, transformée depuis en musée.

Marie-Dominique MENDEZ.

# *La Roumanie francophone*

*En suivant à la télé les événements de décembre dernier, vous avez dû, vous aussi, être frappés par le fait que beaucoup de roumains parlaient couramment le français.*

*En fait "la France n'est pas pour nous un pays étranger, mais une composante de la culture roumaine" dit un exilé roumain, ancien magistrat, qui a passé 10 ans dans les bagnes de Ceaucescu.*

*Il faut savoir que le roumain est comme le français, une langue romane, c'est à dire dérivée du latin. D'autre part, depuis 2 siècles, la culture française est largement diffusée dans ce pays : Lamartine, Michelet, ... ont défendu les nationalistes roumains au XIXème siècle, de même que Napoléon III.*

*L'entre-deux guerres a constitué la "grande époque française" de la Roumanie : Proust, Malraux, Mauriac, ... étaient lus ou traduits à Bucarest à peu près en même temps qu'en France.*

*Après 1945, les nouveaux dirigeants imposèrent le russe à la place du français dans les établissements scolaires, jusqu'en 1964. Pendant ces années là un seul journal français était autorisé : L'Humanité.*

*Depuis le français a retrouvé sa place de choix grâce à ses racines historiques.*

*Et aujourd'hui, avec les conditions nouvelles, une demande énorme se fait jour en livres, cassettes, films, etc... que la France se doit de satisfaire.*

*Peut-être que grâce à la Roumanie, et à d'autres pays comme la Hongrie et la Bulgarie, qui se mettent eux aussi au français, l'anglais ne sera pas la seule langue officielle de l'Europe de demain !*

*Chap's.*

# écrivez - nous

Ils sont environ 10 000 à attendre, inemployés, dans l'azote liquide, à moins 200 degrés - ni vivants, ni morts .....

Qu'attendent-ils ces embryons ? - qui sont-ils ? déjà des enfants ? avec leur droit, déjà des âmes et des coeurs ? ou sont-ils des objets, appartenant à leur propriétaire, les donneurs (peut-on dire, père et mère, puisqu'il s'agit de gamettes, spermatozoïdes et ovules) ? Ce père et cette mère ont-ils des droits égaux sur le devenir et la propriété de ce congelé ?

Dans aucun pays du monde il n'y a de texte de loi. Les juges d'un procès américain sont perplexes, l'homme et la femme divorçant, la femme demandant possession des oeufs fécondés, avec implantation utérine, en vue de gestation ; le mari, donneur lui aussi de vie, s'y oppose. Peut-il y avoir une loi pour dire cela, pour dire aussi, quand et comment ces embryons peuvent être utilisés : pour la recherche (Nazie ?), comme réserve de pièces détachées : stock, dépannage ? Ou détruit purement et simplement : par qui ? quand ? 2 ans, 5 ans, péremption ?

Le stock grossit, en attendant : 9076 embryons en 1988 dans 49 centres, sont entreposés en chambre froide. Dans quelques années, (5 au maximum), ce sera une routine, les lecteurs des périodiques ne s'intéresseront plus à la question. Démoniaque et condamnable, disent les religieux de toutes confessions.

Mais le don d'un embryon à un couple stérile, porteur d'une anomalie mortelle ou d'un risque génétique, qui peut dire s'il s'agit d'un geste diabolique ou de haute charité humaine ?

Mais le don d'embryon ne doit pas devenir fabrication d'embryon. Le don doit rester gratuit et anonyme : aussi est-il écrit dans la loi en projet élaborée par le Conseil d'Etat, s'appuyant sur le service gynécobstétrique de l'hôpital Beaudelocque. Pas de régulation autoritaire s'indigne le Docteur Bernard HEDON, gynécologue à Montpellier et secrétaire du groupe d'étude de fécondation in vitro.

A la fin du XVIème siècle, Roger BACON, philosophe, lançait le slogan "le but de la science est de réaliser tout ce qui est possible". Einstein, au XXème siècle, murmure "il y a des choses qu'il vaudrait mieux ne pas faire".

Entre eux deux, Hiroshima sans amour. Nous en sommes maintenant à la culture de tomates sur plants de pommes de terre, aux fermes sous-marines pour cheptel de dorades ou de loups, à la médecine génétique et magnétique.

Tout à l'heure on va conserver pour sa vie entière, en cas de coup dur, son placenta natal et son cordon ombilical, source de sang nouveau, cru 91.

Tout va très vite dit-on un peu partout, -pour aller où ?

Moi je suis un peu essoufflé, - un peu seulement, mais un peu quand même. Pas vous ?

Docteur Pierre TOUZET

(Chaland)

# PAROLES D'ARTISTES

## EN CULOTTE COURTE

Lors de notre précédente leçon d'instruction civique, je vous ai livré, et j'espère que vous avez apprécié, quelques fraîches recettes pour cuisiner à point une élection présidentielle.

Pour rester dans la même sauce et y retrouver la même saveur, nous allons donc enchaîner avec les institutions dans le département et faire la connaissance de Mr le Préfet et de sa "cour".

Mais, au fait, vous souvenez-vous de ce qu'est une institution ?

*V : " C'est un lieu public où on est chargé d'exécuter telle ou telle chose " .*

*L : " C'est comme la Constitution, c'est une nouvelle idée ... "*

Après cette brillante introduction, poursuivons, nous ne présenterons pas la préfecture avant d'avoir parlé de découpage territorial et surtout départemental.

Savez-vous, alors pourquoi ce découpage a-t-il été effectué ?

*N : " On a effectué ce découpage parce que là-haut, ils ne pouvaient pas tout commander. "*

Raison maladroitement formulée, certes, mais tout de même valable !

Que dire alors de l'organisation de notre beau département ? Il faut savoir que :

*S : " La superficie de l'Ardèche est de 5 529 habitants par kilomètre cube et il y a 24 arrondissements. "*

Cessons-là les devinettes et venons-en à quelque chose de plus institutionn..... (Ce mot leur fait systématiquement perdre pied. Faut dire qu'il y a de quoi ....) surtout lorsqu'on aborde les rôles des uns et des autres :

*M : " Le rôle du préfet est de gouverner ses bureaux, de veiller à ce que le département soit bien rangé, en ordre ... "*

*E : " Sa fonction est d'être responsable du canton. "*

Et s'il n'y avait que lui, encore, passe ... mais ils sont tellement nombreux !

*S : " Il y a aussi le sous-préfet que le rôle est d'aider le préfet dans ses petites affaires et de faire les déplacements. "*

*M : " Le rôle du sous-préfet est de surveiller le préfet. "*

Et si on improvisait ?

E : " La fonction du secrétaire général du préfet consiste à dire à la population les événements des mariages, décès, naissances, bonnes ou mauvaises nouvelles à la population. "

L : " Le secrétaire général de la préfecture est chargé de remplacer le préfet puisqu'il peut regarder ses lettres personnelles "

Sachant que tout ce beau monde est apparu en réponse à la question : "Quelles sont les principales personnes qui travaillent aux côtés du préfet ?" Il fallait bien s'attendre à rencontrer aussi :

C : "Le maire et ses adjoints "

P : "Le personnel de service, c'est-à-dire celui qui balaie et celui qui lave les vitres."

Il n'en demeure pas moins qu'en cas de panne, mieux vaut encore faire appel à la logique :

C : " Un sous-préfet, c'est un rang en-dessous ... "

N : "Le rôle du secrétaire général est de regrouper toutes les paroles de tous les secrétaires. "

F : "La fonction du chef de cabinet du préfet est d'être chef de ceux qui sont en dessous de lui. "

Ce dernier, d'ailleurs, se retrouve parfois caché derrière ses supérieurs :

E : "Le sous-préfet, c'est le cabinet."

"Fiez-vous au sens des mots", leur répétais-je inlassablement, j'aurais mieux fait de leur indiquer une autre tactique :

R : "Un arrêté préfectoral, c'est un genre de papier qui dit qu'on est demandé d'urgence à la préfecture."

S : "C'est une lettre comme quoi ce que dit le préfet qui doit être exécuté, c'est la vérité."

"Fiez-vous au sens des mots ...", leur répétais-je, mais "arrêté" a justement un sens très précis dans l'intelligence de nos cadets :

D : "Un arrêté préfectoral, c'est quelqu'un qui ne respecte pas la loi dite par le préfet."

E : "C'est celui qui vérifie si les lois sont bien écrites."

Fions-nous au sens des mots ... mais alors, qu'est-ce que la préfecture ?

J.P : "C'est ce qui correspond à la femelle du préfet."

Et bien entendu, la sous-préfecture :

P : "Ce sont les bureaux du sous-sol ..."

Pour finir, une petite révision de la leçon sur le partage des pouvoirs :

S : "Le pouvoir législatif est constitué par le président de la République qui vote les lois, les choisit et les exécute."

M : "Le pouvoir exécutif est représenté par le préfet mais les lois que font le Conseil Général peuvent être refusées si elles sont autres que France. Exemple : Si l'Ardèche demande de rouler à gauche, ce ne sera jamais accepté !!"

Enfin, et en attendant une prochaine "ceuillette" de "perles", ne perdons pas courage : nos artistes finissent toujours par se familiariser avec cette population qui leur semble, au départ, si barbare... La preuve, c'est que :

F : "Le Conseiller Général de l'Ardèche, c'est notre Henri !"

# 1992 : TVA, aïe ! aïe ! aïe !

Une des conditions de la réussite de l'union économique européenne, c'est l'harmonisation des taux de TVA. Mais cette harmonisation ne sera pas facile du tout à réaliser, comme le montre le tableau ci-dessous.

Alors ...

Bon courage

messieurs les

Ministres

des Finances !

CHAP'S

Gamme de taux de TVA en vigueur dans les pays européens (en %)

RFA	(2 taux) 7 - 14
Belgique	(6 taux) 0 - 6 - 17 - 19 - 25 - 33
Danemark	(2 taux) 0 - 22
France	(3 taux) 5,5 - 18,6 - 28 (1)
Irlande	(3 taux) 0 - 10 - 25
Italie	(5 taux) 0 - 2 - 9 - 18 - 38

Luxembourg	(3 taux) 3 - 6 - 12
Pays-Bas	(3 taux) 0 - 6 - 20
Royaume-Uni	(2 taux) 0 - 15
Espagne	(3 taux) 6 - 12 - 33
Portugal	(4 taux) 0 - 8 - 17 - 30
Grèce	(4 taux) 3 - 6 - 16 - 36

(1) Le projet de loi de finances pour 1990 prévoit d'abaisser de 28 % à 25 % le taux majoré de TVA.

## PAS SERIEUX

1) Joxe a lancé une campagne de soldes sur les PV : 30% de réduction si vous réglez tout de suite. Avec ces amendes douces, nul doute que les français paieront contents !

2) C'est pas triste au PS :  
Tonton parti, les neveux dansent !

3) C'est pas mieux chez les gaullistes :  
chacun s'essuie les pieds sur le dos du voisin. En fait le RPR, c'est devenu le SERPILLERE.

4) Pour résister au pilonnage des rénovateurs, Marchais devra bientôt installer son P.C. dans un bunker !

5) A Marseille, certains chirurgiens sont tellement VIGOUROUX qu'ils confondent le bistouri et la gachette !

6) Le vent nouveau ne souffle pas encore sur la Havane : ainsi, de grè ou de force, les cubains restent FIDEL à CASTRO !

7) Beaucoup de sang a été versé cet hiver en Roumanie, en URSS et au Panama.

Autant dire que ces pays présentent un bilan globulement positif !

# ST MICHEL DE CHABRILLANOUX

## Recensement de la population 1990

Je tiens, tout d'abord, à remercier la population de St Michel pour l'accueil chaleureux qui m'a été réservé. J'ai donc effectué ce travail dans une excellente ambiance. Merci à tous.

Je vais vous donner ici quelques chiffres :  
La commune de St Michel est composée de 264 Logements répartis comme suit :

- \* 107 Résidences Principales
- \* 109 Résidences Secondaires
- \* 36 Logements vacants (logements libres à la vente ou à la location, ou logements à rénover)
- \* 12 Logements Occasionnels (logements sous utilisés, logements provenant d'héritage dont les partages ne sont pas encore faits, etc...)

La population de St Michel est de 238 Habitants.

Voici les chiffres des 4 précédents recensements

1962	=	479	habitants
1968	=	379	" "
1975	=	274	" "
1982	=	250	" "

### Répartition actifs/non-actifs :

\* 87 personnes sont à la retraite, soit 36,7% de la population.

\* 9 chomeurs.

\* 10 femmes au foyer.

\* 30 agriculteurs (ce chiffre comprend aussi les femmes d'agriculteurs qui travaillent sur l'exploitation, font la comptabilité, etc... et qui n'exercent pas de métier à l'extérieur).

\* 51 employés, artisans, commerçants, chefs d'entreprise, etc ...

Afin de vous donner une image exacte de l'âge de la population de St Michel, voici la pyramide des âges effectuée à partir des données du recensement de 1990. Vous trouverez aussi celle de St Maurice qui nous a été communiquée par Sylvie NODON (que nous remercions) qui a effectué le recensement sur St Maurice.

CLAIRE.

## Faisons parler les chiffres

La collecte d'informations effectuée par Claire lors du recensement permet d'avoir une image exacte de la commune en mars 90. Bien sûr les infos individuelles recueillies sont anonymes, ce sont seulement les chiffres globaux qui sont pris en considérations.

### Que dire de ces chiffres ?

Depuis 1982, la population est passée de 250 à 238 habitants, soit un léger tassement. La chute que l'on pouvait craindre ne s'est pas produite, grâce à l'arrivée de jeunes couples, ce qui limite, par voie de conséquence le % des retraités à 1/3 de la population permanente. Cette arrivée des jeunes couples est en grande partie dûe à l'amélioration des logements encouragée par l'Opération d'Habitat.

Les 238 habitants permanents occupent une centaine de résidences principales (le même chiffre que les résidences secondaires).

Deux autres chiffres de ce recensement semblent également importants :

\* Positif : celui des enfants de 0 à 11 ans = 35. Ce qui est de bonne augure pour l'école et prouve qu'on a eu raison de se battre contre la fermeture de la classe en 1978.

\* Un chiffre négatif mais plein d'espoir, le nombre des logements vacants : 37.

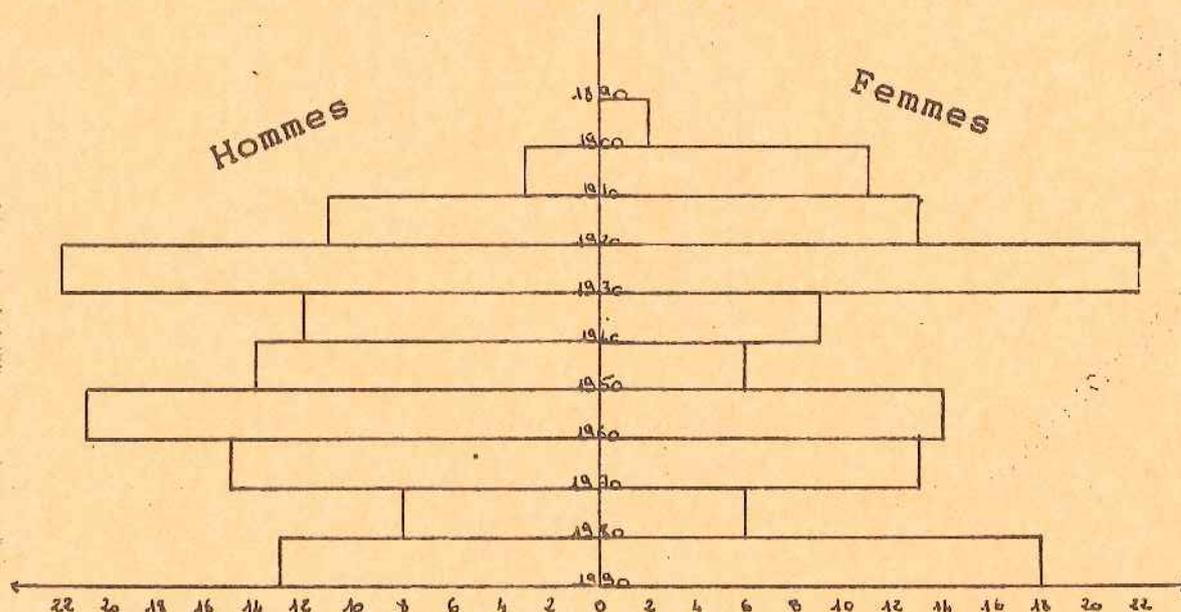
Ces logements inoccupés pratiquement toute l'année entrave au développement de la commune et ce sont les propriétaires qui détiennent la clef (!) de ce problème. A eux de jouer !

CHAP'S.

## ST MICHEL DE CHABRILLANOUX

### PYRAMIDE DES AGES

(Par tranche de 10 ans)

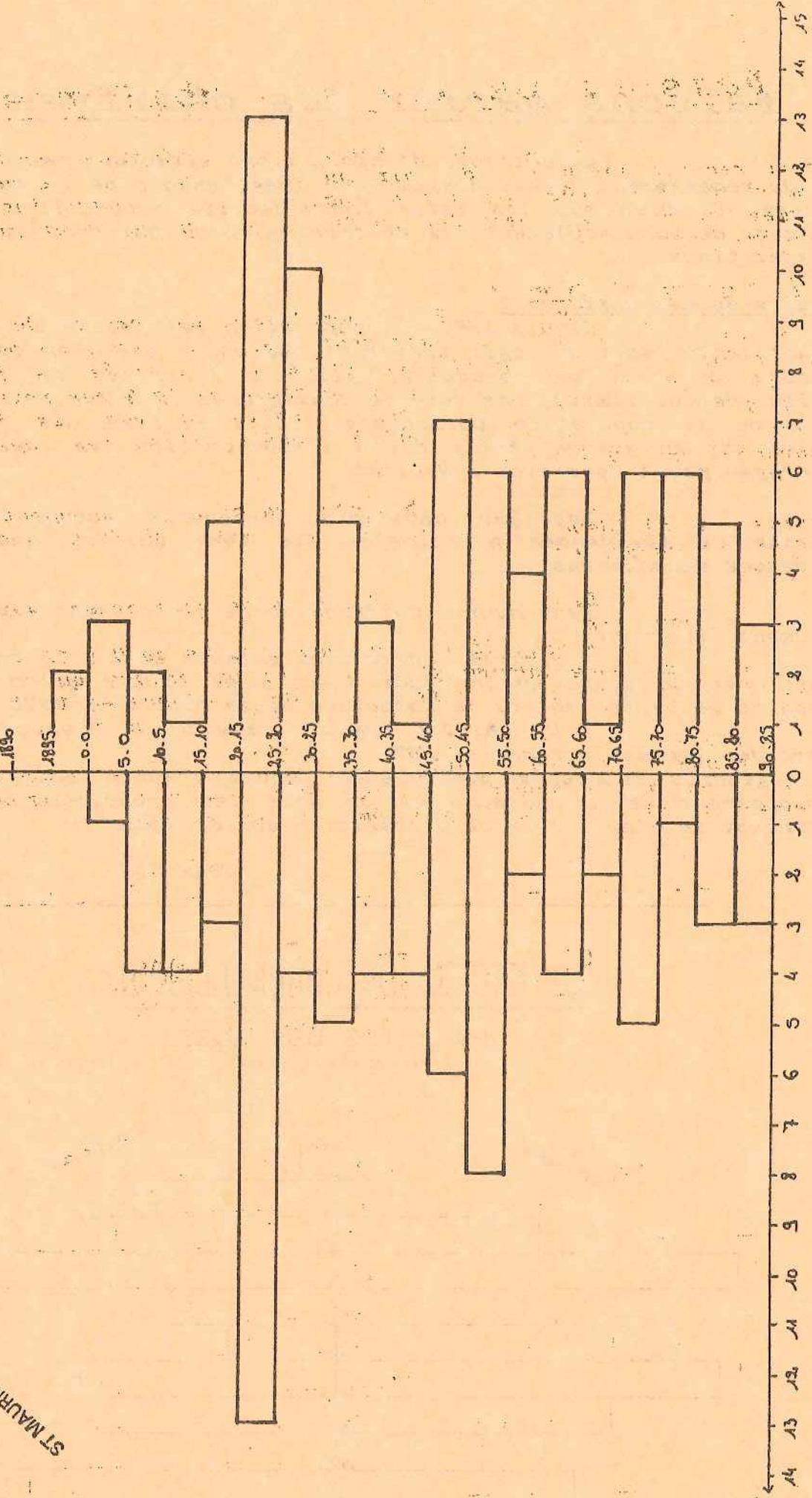


HOMMES 46 personnes

FEMMES 89 personnes

# Recensement de la population 1990

ST MAURICE EN CHALENCON



# STAGE D'EQUITATION

Pendant les vacances de Février, Annie Dode et moi-même avons suivi un stage d'équitation au CREPS de Vallon Pont d'Arc, financé à 50% par le FJEP.

A notre arrivée, nous avons fait connaissance avec l'équipe. Nous étions les deux seuls stagiaires, il y avait donc plus de prof que d'élèves :

+ Mr VIDAL, prof, avec qui nous avons dressé le planning de la semaine.

+ Frédérique, une élève B.E. (Brevet d'Etat, examen qui se prépare durant 5 ans, un des plus haut degré).

+ Franck, un autre élève B.E.

+ Caroline, une jeune fille dont le poney connemarra est gardé par le CREPS. Elle fait des concours de saut d'obstacles.

Les 9 chevaux du centre de Vallon sont dans des boxes séparés. Ils sont nourris, brossés, sortis tous les jours par de véritables techniciens de l'équitation. Le plus haut mesure 1,75m au garrot, impressionnant ! C'est un cheval qui faisait de la compétition.

La ière chose que nous a dit Frédérique, propriétaire, c'est que nos chevaux, nos "poneys", comme ils les appellent, n'étaient pas plus malheureux que les leurs, loin de là. Nos chevaux ne sont pas aussi bien entretenus, moins bien dressés, montés par des gens plus ou moins débutants, mais ils sont en plein air et ensemble. Un cheval en ballade s'amuse autant que celui qui le monte. Nos chevaux sont donc dans une ambiance qui leur convient ; nous voilà rassurés.

Au cours du stage, nous avons appris des techniques de monte et d'entretien du cheval, mais aussi des éléments de pédagogie appliquée au cheval. Pour cela, nous travaillions en collaboration avec les élèves B.E. Ils ont, dans leur examen, une partie pédagogique, c'est à dire qu'on leur tire au sort un sujet, un thème classique de leçon, qu'ils sont chargés de faire devant un jury. Ils peuvent avoir à traiter, par exemple, "la première leçon de galop" ou une leçon de saut d'obstacles, etc...

Dans un premier temps, un élève B.E. nous faisait la leçon, profitant nous-mêmes de cet enseignement, ensuite Mr Vidal corrigeait en salle. Il analysait la méthode, la stratégie employée, puis la critiquait. Les bénéfices d'une telle leçon étaient donc :

- + un entraînement pour un B.E.
- + un apprentissage de la monte pour nous
- + un apprentissage pédagogique pour nous.

Nous avons pratiqué ainsi 4 leçons : rêne d'appui, premier galop, trot enlevé et repérage d'un diagonal, voltige pour débutants. De plus nous avons dû refaire cette dernière leçon, pendant qu'ils nous corrigeaient. ....

C'est une leçon très importante, il s'agit de faire monter à cheval et de supprimer la peur des personnes qui en voient un de près pour la première fois peut-être. L'avantage de la voltige est double. D'abord, elle se pratique avec un surfait de voltige (une sangle montée de deux poignées). Le débutant n'a donc pas à s'occuper des étriers ni de sa position en selle. Le cheval étant tenu à la longe, la direction et la tenue des rênes ne sont donc plus un problème. Cette technique supprime donc un maximum de contraintes qui sont responsables, chez les débutants, d'un bon nombre de chutes.

Le deuxième avantage est que le cheval est tenu par quelqu'un qui le maîtrise, ce qui rassure l'élève.

Les résultats d'une première séance telle que celle-ci sont variables suivant l'âge, la forme physique, l'appréhension des élèves mais avec un bon groupe, on peut finir la séance sur des "à terre, à cheval", c'est à dire sauter du cheval au galop puis remonter dessus, toujours au galop. Inutile de dire que la peur de la chute en est considérablement réduite.

Cependant, il faut pour cela des chevaux dressés à la longe. Nous avons donc appris à longer, d'abord avec une longe puis aux longues rênes. Aux longues rênes, on attache une longe de chaque côté de la tête du cheval et on en tient une dans chaque main. Le cheval est complètement encadré. Les avantages sont multiples : changement de main, arrêt, bonne position du cheval, ...). Un cheval bien familiarisé aux longues rênes peut ensuite être attelé. Frédérique nous a d'ailleurs fait une démonstration de hersage. Malheureusement, la herse, trop vieille, s'est cassée au bout de quelques minutes !!! nous n'avons eu qu'un bref aperçu ...

Frédérique m'a aussi donné 2 leçons de saut d'obstacle. J'ai trouvé ça super ! Les conditions de travail aussi d'ailleurs. J'avais un prof pour moi tout seul, quand mon cheval était fatigué, Caroline m'en amenait un autre tout séllé. Finalement c'est moi qui me suis le plus crevé, mais je suis prêt à le refaire. Cela m'a permis, l'autre jour, de sauter un tronc d'arbre qui était en travers du chemin, avec Jackina.

Nous avons aussi beaucoup discuté sur les poulinages, le matériel, son entretien, la législation, l'alimentation, ... Je crois que nous avons vraiment profité de cette semaine, et dans une ambiance épatante.

JULIEN et ANNIE.

# C'ETAIT EN . . . .

- \* Début des fouilles à CNOSSOS (Crète).
- \* Le roi d'Italie victime d'un attentat.
- \* Jeux Olympiques à Paris.
- \* 1er vol du Zeppelin.
- \* Accord du Yang-Tsé : paix en chine.
- \* Expo Monet à Paris.
- \* Le roi des Belges séjourne à Paris.
- \* Mort de Nietzsche.
- \* Inauguration du métro.
- \* Exposition universelle à Paris.

( Solution dans cette Chabriole )

\*\*\*\*\*

## MOTS MELES

ERUTCURTSARFN I  
HEPROGRAMMERIH  
PAIEMENTSECI A O  
ALRTPSETONRSRN  
RIETOCOOAAERO  
GSUABEELFGYIER  
OEGUPSEIREOMTA  
TRNSNRTOTMNMUI  
NVOOIAUAARESEMR  
ARLOMIDRANEUEE  
PAMILBERITABTS  
JETLSTRATSOLRE  
MSOSERIESITEET  
ETPMOCED ESSINS

Rayer dans la grille les mots de la liste ci-dessous. Il restera 6 lettres formant un mot dont l'architecte est généralement maître . Les mots se lisent horizontalement, verticalement, en diagonales de bas en haut, de haut en bas, de droite à gauche, de gauche à droite. Les lettres peuvent être utilisées plusieurs fois.

AMENAGEMENTS	DECOMPTE	IMMEUBLE	NOMBRE	TERRAIN
ARES	DESSINS	INFRASTRUCTURE	NOTES	TES
ARTS	ESTIMATIF	JALONS	PAIEMENT	TRAITS
BATIR	ETUDE	LONGUEUR	PANTOGRAPHES	TRETEAU
COMPTE	FRISE	LOT	PROGRAMME	SOL
COTE	GOMME	MEMOIRE	PROSPECTS	SITE
CRAYONS	GROUILLOT	METRE	REALISER	SERIES
DATE	HONORAIRES			

# ST MICHEL

il y a 1 siècle

La consultation du registre des délibérations du Conseil Municipal, en date de 1889, ne laisse apparaître aucune mention sur le centenaire.

Est-ce à dire qu'il ne s'est rien passé ce 14 Juillet-là ? Pas du tout, puisque chaque année une somme était affectée, au budget, pour la fête nationale, ainsi en 1886, c'est 25F, soit la même somme que le loyer payé pour le jardin du pasteur, ou environ un mois de salaire du secrétaire de mairie, ou encore la moitié du chauffage des écoles.

A combien s'élevait le budget communal en ce temps là. De 6000F à 8000F, selon les années.

Comment était employé cet argent ?

Les chemins :	1000F
Le salaire des instituteurs et logement	4000F
Le remboursement emprunt construction école chef-lieu	570F
Remboursement emprunt construction chemins	80F

le reste étant partagé entre les abonnements, les assurances, l'entretien des bâtiments, etc, ...

Peut-être aimeriez-vous savoir ce que furent les réalisations communales à la fin du siècle dernier ?

Les années 83-94, couchées sur le même registre, laissent apparaître les préoccupations du conseil municipal : voirie, bâtiments, écoles, élections, nominations des répartiteurs, bureau de bienfaisance, vaccinations et foires, constituent le menu essentiel.

L'école représente un gros sujet, qui a commencé avant 1883 ; c'est pourquoi nous le réservons à une prochaine Chabriole.

1) TEMPLE : C'est à cette époque qu'est construit l'escalier intérieur, que la toiture et le plafond sont refaits : à ce sujet, il y a d'ailleurs eu une contestation entre la commune et l'entreprise qui n'a pas respecté les plans. A cette époque est également construit le mur du cimetière. La collecte des paroissiens s'élevait à 4000F.

2) EGLISE : En 1890, le conseil municipal décide les travaux suivants : la porte latérale, les cheneaux et le plancher (à condition de conserver le dallage existant).

3) LES CHEMINS VICINAUX : ils représentent une part très importante des dépenses communales. Il faut savoir que de nombreux chemins ne sont pas accessibles aux charrettes et que ces travaux sont une des conditions essentielles au développement du pays. A signaler aussi que la commune est traversée depuis longtemps par le départementale 2 et que dans la vallée, la nationale 103 (aujourd'hui CD120) existe également. Pendant les dix années qui nous intéressent aujourd'hui, les chemins améliorés sont : les Buffes-Issantouans, Viazac, St Michel-Colland, St Maurice, Pont de Vanilles.

### Chemins des Buffes à Issantouans :

Il a été à l'ordre du jour de plusieurs réunions du conseil municipal entre 86 et 90. C'était un chantier énorme qui a coûté 35 000F. En plus, pour donner à ce chemin toute son importance, la commune de St Michel demandait (1888) la construction d'un nouveau pont au Moulinon mais devra se contenter de travaux de réparations pour une somme de 627F (en 1893).

### Chemins de St Michel à Collans (1892-93) :

L'objectif de ce chemin est de permettre aux gens du secteur de Marsannoux, la Poteyre de venir au chef-lieu en charrette, et de permettre aussi aux gens de Silhac de descendre leurs produits à la gare des Ollières.

Les 2 communes concernées participent au financement, de même que les habitants desservis (une souscription s'élève à 900F). Une subvention est demandée au département.

### Chemin de St Maurice à St Michel :

La demande vient de St Maurice, et St Michel donne un avis favorable au projet, en demandant toutefois que le tracé passe sous la ferme de Rôves.

### Pont de Vaneilles :

La construction de ce pont avait dû être interrompue par manque de fonds. Le conseil décide en 1884 la reprise des travaux, compte-tenu que c'est le seul chemin praticable entre Boucharnoux et St Michel.

### Chemin de St Michel à Viazac :

Il est très emprunté et permet de relier le 2<sup>o</sup> hameau de la commune au chef-lieu. Des travaux sont programmés sur environ 2,5km avec rectification de tracé (1886).

4) Pour terminer voici deux sujets abordés dans des délibérations de 1887 et 1888.

Le premier concerne l'installation d'une boîte aux lettres à Boucharnoux. Le coût de la boîte est de 22,25F, la souscription faite par les habitants intéressés s'élève à 17,25F, la commune payant le reste.

La 2<sup>ème</sup> délibération concerne la demande de construction d'une station de chemin de fer à Issantouans pour desservir St Michel, St Maurice, Silhac, la Vallée de l'Ozène, soit au total, une population d'environ 6000 personnes. (N'oublions pas qu'à cette date la population de la commune oscille entre 950 et 1000 habitants). Nous sommes au moment de l'étude du projet du chemin de fer La Voulte-Le Chéylard.

Hélas la requête ne fut pas entendue et la station se fit à St Sauveur ; à titre de consolation, ce n'est que plus tard que fut construite la cabane qui abrite aujourd'hui le conteneur à ordures.

---

## LE CONSEIL MUNICIPAL DE ST MICHEL

1889

Palix Besset Lassagne  
Ladreyt Alphonse  
Aurenche Aloïde  
Blachier François  
Champ Casimir  
Chareyron Jules.

Crouzet Jean Louis  
Félix Henri  
Praly Jean Louis  
Rochegude Augustin  
Violet Jean Louis

# L'Ardèche agricole en chiffres et sa place dans la région Rhône - Alpes

## 1) L'agriculture dans l'économie de l'Ardèche :

### 1.1) UTILISATION du TERRITOIRE (SURFACES (en ha) | % DU TOTAL)

1985

ISAU (Surface Agricole Utile)	203,1	36,49	% le plus faible après la Savoie et Haute Savoie
Surfaces boisées	257,9	46,34	% le plus élevé de Rhône-Alpes
Territoire Agri. non-utilisés	45,7	8,21	% le plus élevé de R-Alpes derrière la Savoie (9)
Territoires non-agri et étangs	49,8	8,94	
<b>SURFACE TOTALE</b>	<b>556,5</b>		

### 2) POPULATION : Evolution 75-82

Population 1982 (mHab)	268	Le moins élevé de Rhône-Alpes
% population rurale	50	% le plus élevé
Evolution 75-82 (%/en)	+0,6	
Densité 1982 (Hab/Km <sup>2</sup> )	48	Plus faible densité de Rhône-Alpes
% de + 60 ans en 1982	22,4	La plus élevée de Rhône-Alpes
Population au 1/1/87 (mHab)	274	Soit + 2,23% par rapport à 82

### 3) L'EMPLOI : situation au 1/1/86, population active par secteur :

	Population en millier	% de la population active totale
Agriculture	12,4	14,01
Industrie	24,4	27,57
B.T.P.	7,4	8,36
Tertiaire	44,3	50,05
<b>TOTAL</b>	<b>88,5</b>	

### 4) LE CHOMAGE : moyenne annuelle %

	ARDECHE	FRANCE	
Taux chômage 1982	7,8	8,1	Taux le plus élevé de Rhône - Alpes depuis 86 après la Loire (11,6) et la drôme (10,4) mais inférieur à la moyenne nationale
"" "" "" 1985	9,8	10,2	
"" "" "" 1986	10,0	10,5	

## 5) IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS - 1986

Importations (en millions de Francs)		Exportations (en millions de Francs)	
AGRICOLES	15	173	
Indust. Agro-Alim.	174	46	
AUTRES	1166	1361	
<b>TOTAL</b>	<b>1355</b>	<b>1580</b>	
% de la Région R-Alpes	1,8	1,7	

Tant au niveau des importations que des exportations, l'Ardèche arrive à la dernière place des départements de Rhône-Alpes. (Derrière la Savoie (4,7 - 4,4%) et loin du Rhône (39,7 - 29,7%))

## 2) Les structures agricoles dans le département :

### 1) Nombre d'exploitations-Surfaces moyennes de celles-ci - Evolution 70/87

ANNEE	Nbre Exploitations	Surface Moyenne (Ha)
1970	20 439	/
1979	15 051	12
1985	12 143	13,6
1987	10 472	14,9

Alors que le nombre des exploitations est en chute libre (-48,76%) en 17 ans, soit la perte de près de 10 000 exploitations) la superficie moyenne augmente en R-Alpes. L'Ardèche est le département ayant perdu le plus d'exploitation, devant la Savoie (-47,63%).

### 2) GAEC et autres formes juridiques (1985)

G. A. E. C.	Groupement de fait	Autres formes	TOTAL	G. F. A.
100	26	16	142	5593

### 3) Prix des terres agricoles de 1970 à 1987 en F/Ha

	1970	1975	1980	1984	1985	1986	1987
Terres labourables	5 4000	10 200	16 200	19 200	19 500	20 600	21 400
Prairies naturelles	4 600	8 600	13 800	15 400	15 600	15 300	14 900

Le prix des terres labourables a progressé de 200% de 70 à 80 et de 32% de 80 à 87 .....

Le prix des prairies naturelles a progressé de 200% de 70 à 80 et de 8% de 80 à 87 .....

En Rhône-Alpes, seuls les départements 43 et 01 ont des prix moyens inférieurs à l'Ardèche.

#### 4) Irrigation

Surfaces irrigables 1987	Progression annuelle de 79 à 87
12 521 Ha	+ 1,5%

La progression est de 3,4%/an pour R-Alpes et de 4% pour la France.

#### 5) Matériel Agricole

Nombre de tracteurs			Machines à traire les vaches		
1980	1985	1986	1980	1985	1986
10 780	10 827	10 858	1500	1850	1850

Si le nombre d'exploitation chute, le nombre de tracteurs et de machines à traire augmentent (faiblement) : modernisation oblige .....

### III) Population Agricole de l'Ardèche :

1) Population Active Agricole du département en UTA (Unité de Travail Annuelle) en 1987.

CHEFS D'EXPLOITATION		CONJOINTS		AIDES FAMILIAUX		SALARIES		TOTAUX	
1987	87/79	1987	87/79	1987	87/79	1987	87/79	1987	87/79
6679	- 32,6%	2582	- 24,7%	2453	- 13,6%	1510	- 15,5%	13224	-26,4%

Pour la même période, en Rhône-Alpes la population active Agricole diminue de 19 %  
 en France " " " " " " " " " " 21,8%

2) Age des chefs d'exploitation ardéchois en 1985 :

- 25 ans	=	86
de 25 à 34 ans	=	872
de 35 à 44 ans	=	1836
de 45 à 54 ans	=	3414
de 55 à 64 ans	=	3758
+ de 65 ans	=	2177

TOTAL = 12143 49% des chefs d'exploitation ont plus de 55 ans ....!

La suite de cet article sera publiée dans le prochain Chebriole.



# PRÉSENCE VERTE

**LE SERVICE DE TELESECURITE  
DE LA MUTUALITE AGRICOLE**

*LE RÉFLEXE SÉCURITÉ*



Pour répondre à un besoin de sécurité des personnes et pour contribuer au maintien à domicile des personnes seules, GROUPAMA, M.S.A. et Fédération Nationale des Aînés Ruraux ont créé un service de Télésécurité : "PRESENCE VERTE".

**UN SYSTEME DE TELESECURITE QUI FONCTIONNE 24 HEURES SUR 24 ET 7 JOURS SUR 7**

Le principe est simple : il s'agit de porter secours aux personnes vivant à leur domicile, grâce à une technique de pointe et à l'intervention d'un réseau de solidarité.

La personne dispose d'un transmetteur qui permet d'envoyer une alarme à un centre spécialisé.

Le transmetteur possède un système d'interphonie, qui permet le dialogue à une certaine distance, sans avoir à décrocher le téléphone. Il est également équipé d'une télé-commande permettant de déclencher l'alarme à distance (la portée minimale garantie est de 30 mètres). Cette télécommande est un petit boîtier, que la personne doit constamment porter sur elle. Il suffit de presser l'émetteur et l'appel est automatiquement transmis

à la Centrale de réception des appels, à PARIS.

**UN SYSTEME CONSTITUE D'UN RESEAU D'INTERVENTION**

Dans les 10 secondes suivant l'appel, la Centrale provoque une intervention au domicile de l'abonné.

Si l'abonné ne répond pas, il est fait appel au réseau de solidarité qui est constitué :

- d'une part par des proches : parents, voisins, amis...
- d'autre part par les médecins traitants qui suivent habituellement l'abonné, par la gendarmerie, les pompiers le S.A.M.U.

C'est grâce à un traitement informatique que l'appel déclenche automatiquement, à PARIS, la visualisation, sur un écran, des informations relatives à la personne (état de santé, etc...), ainsi que son réseau d'intervention dans le voisinage.

**POUR S'ABONNER**

**Deux cas**

Vous n'êtes pas imposé sur le revenu : vous pouvez bénéficier d'un

transmetteur à prix réduit,  
sans interphonie : 90 F  
avec interphonie : 125 F

Vous êtes imposé sur le revenu : le coût de la location et de l'abonnement revient à 170 F par mois.

Les personnes retraitées agricoles à titre principal, celles titulaires d'une Pension d'Invalidité ou d'une Allocation aux Adultes Handicapés auprès de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole de l'ARDECHE - percevant l'allocation supplémentaire du Fonds National de Solidarité ou disposant de ressources ne dépassant pas le plafond d'octroi du F.N.S.- peuvent bénéficier d'une participation égale à la moitié du coût de l'abonnement.

D'autre part, pour les personnes ne bénéficiant pas de la participation de la MSA, la Fédération Départementale des Clubs Ruraux des Aînés de l'ARDECHE accorde, pour 1990, une prime d'installation de :

- 500,00 F pour les personnes non imposables, adhérentes aux Aînés Ruraux ;
- 400,00 F pour les personnes non imposables, non adhérentes aux Aînés Ruraux.

(1er mars 1990)

**PRESENCE VERTE DANS VOTRE REGION : Assoc<sup>o</sup> interdépartementale DROME-ARDECHE**  
Pour tout renseignement, s'adresser à :  
MSA et Fédération des Aînés de l'ARDECHE - 5, avenue du Vanel - 07006 PRIVAS  
Tél. : 75.64.03.55 - Poste 2513 - Demander Marie-Thérèse COMTE

**UN NOUVEL**

**ARTISAN**

**A ST MICHEL**

Je m'appelle Denis  
SERILLON, je m'installe comme  
artisan à St Michel.

Je suis à votre disposition  
pour vos travaux de rénovation,  
toiture, construction en pierre,  
etc...

Pour tout renseignement :

TEL : 75 58 12 96

# CALENDRIER

28 AVRIL 1990 : 2ème Grimpée Cycliste de la Chabriole  
Les Ollières / St Michel, départ 15h Les Ollières

1er MAI 1990 : \* Journée de la Randonnée  
(voir programme complet pages précédentes)  
\* Démonstration de Korfball 14h  
\* Concours de Pétanque (doublette) 15h  
\* Expo : "Hymnes à l'Himalaya"  
\* Expo-vente de Bandes Dessinées.

8 MAI 1990 : Commémoration de l'Armistice du 8 Mai 45

9 MAI 1990 : Repas de l'UNRPA

30 MAI 1990 : Voyage de l'UNRPA

LE 21 ET 22 JUILLET 1990

LA FETE D'ETE . . . .

\*\*\*\*\*

## SOMMAIRE

EDITO  
INFOS LOCALES  
CHRONIQUE LOCALE : UNRPA  
: Anciens Combattants  
: Amicale Laïque  
: Etat Civil  
: Le chemin des écoliers

1er MAI  
ALEXANDRA LA PASSION  
La Couverture / La Fête  
ACTIVITE FOYER : Peinture sur Soie  
ROUMANIE FRANCOPHONE  
ECRIVEZ- NOUS : Dr Pierre TOUZET  
PAROLES D'ARTISTES EN CULOTTES COURTES  
TVA AIE ! AIE ! AIE! / PAS SERIEUX  
RESENCEMENT DE LA POPULATION 1990  
JEUX  
STAGE EQUITATION  
ST MICHEL IL Y A 1 SIECLE  
ARDECHE AGRICOLE  
NOUVEL ARTISAN  
CALENDRIER / SOLUTION JEUX / SOMMAIRE

\*\*\*\*\*

## SOLUTIONS DES JEUX

C'ETAIT EN . . . . 1900

NOTS MELES

" OEUVRE "

\*\*\*\*\*



